



Service de l'attractivité  
et de la politique des  
ressources humaines

Sous-direction de  
l'attractivité des métiers  
et du recrutement

DGRH D2-5

## **Décision**

**portant nomination du jury d'admissibilité de l'examen professionnel d'assistants ingénieurs, branche d'activité professionnelle A (sciences du vivant, de la terre et de l'environnement), emploi-type Assistant-e ingénieur-e en expérimentation et production végétales, session 2026**

N° A3C46ASIRAN

### **Le ministre chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche**

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu le décret n°2022-703 du 26 avril 2022 créant une voie temporaire d'accès aux corps d'ingénieurs et personnels techniques de recherche et de formation ;

Vu l'arrêté du 26 avril 2022 fixant les règles d'organisation générale, la nature des épreuves et la composition des jurys des examens professionnels de recrutement dans le corps des assistants ingénieurs prévus par le décret n°2022-703 du 26 avril 2022 créant une voie temporaire d'accès aux corps d'ingénieurs et personnels techniques de recherche et de formation ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2026 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture d'examens professionnels pour le recrutement d'assistants ingénieurs, et fixant le nombre et la répartition des postes offerts à ce recrutement ;

## **DÉCIDE**

**Article 1<sup>er</sup>** : Sont nommés membres du jury d'admissibilité de l'examen professionnel d'assistants ingénieurs dans la branche d'activité professionnelle A (sciences du vivant, de la terre et de l'environnement), emploi-type Assistant-e ingénieur-e en expérimentation et production végétales, au titre de l'année 2026 :

Monsieur HILAIRET Grégory, ingénieur d'études de classe normale, président, Université d'Angers, Angers.

Madame GAILLARD BUJARD Fanny, ingénieure de recherche CNRS, vice-présidente, experte, Université de Bretagne Sud, Quimper.

Madame GRATIO Valérie, ingénieure de recherche INSERM, experte, Institut national de la santé et de la recherche médicale, Paris.

Monsieur HACHANI Johan, ingénieur d'études hors classe, expert, Université d'Artois, Lens.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Paris, le 23 juin 2026

Pour le ministre chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche et par délégation,

La cheffe du département des concours  
des personnels des bibliothèques, ingénieurs,  
administratifs, techniques, pédagogiques,  
sociaux, de santé, de direction et d'inspection



Pauline MAINDON